



Date : 20180123

Transvol Ltée.,

DEMANDERESSE

- et -

Agence canadienne d'inspection des aliments,

INTIMÉE

DEVANT : Geneviève Parent, membre

**AVEC : Maître Alexandre Dufresne, procureur pour la demanderesse; et
Maître Véronique Forest, procureur pour l'intimée**

Affaire concernant la demande de révision des faits présentées par la demanderesse en vertu de l'alinéa 9(2)c) de la [Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire](#), relativement aux violations alléguées par l'intimée, de l'alinéa 139(2) du [Règlement sur la santé des animaux](#).

**ORDONNANCE À L'ISSUE DE LA CONFÉRENCE DE GESTION D'INSTANCE TENUE LE 19
JANVIER 2018**

[1] Les parties se sont entendues pour que l'audience se déroule sur une journée et demie à Québec (Québec), les 26 et 27 avril 2018, sous réserve de la disponibilité des témoins.

[2] Lors de l'audience, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ci-après « l'ACIA ») procédera dans un premier temps, puisqu'elle a le fardeau de la preuve, Transvol Ltée procédera ensuite.

[3] L'ACIA prévoit cinq témoins pour un interrogatoire en chef d'une durée totale de trois heures et une heure pour le contre-interrogatoire. Transvol Ltée prévoit quatre témoins pour une durée totale de deux heures.

[4] L'ACIA prévoit une plaidoirie d'une durée de 30 minutes alors que Transvol Ltée prévoit une plaidoirie d'une durée de deux heures.

[5] Dans ces conditions, il est convenu que l'audience durera une journée et demie.

[6] Les parties se sont entendues pour discuter entre elles de la possibilité de réduire le temps de l'audience et de fournir à la Commission de révision agricole du Canada (ci-après « la Commission ») une liste finale des témoins au plus tard **le 1^{er} mars 2018**.

[7] Les parties fourniront à la Commission une liste révisée des pièces auxquelles elles comptent faire référence au cours de l'audience, de même qu'un cahier de ces pièces, au plus tard **le 1^{er} mars 2018**.

Fait à Québec, Québec, en ce 23^{ième} jour du mois de janvier 2018.

Geneviève Parent
Membre
Commission de révision agricole du Canada